

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EMPLACEMENT DE CAMPING

- Les emplacements sont mis à disposition à partir de 14h00 et avant 19h00. Ils doivent être libérés impérativement avant 12h00 le jour de départ.
- La taxe de séjour représente 0,60 € par jour pour chaque personne de plus de 18 (tarif 2019).
- Les enfants < 5 ans sont gratuits
- Visiteur: 8.00 € / pers / jour pour l'utilisation de la piscine. (informer préalablement l'accueil)
- Pour les raccordements électriques, n'oubliez pas d'apporter un câble 20/25 mètres et 1 et un adaptateur pour les bornes électriques du camping qui sont équipées de prises électriques aux normes européenne
- Les emplacements sont limités à 6 personnes. Si à l'arrivée ou durant le séjour, le nombre de locataire(s) dépasse celui précisé sur le contrat, le camping se réserve le droit soit de refuser les personnes supplémentaires, soit de réclamer une majoration de prix selon le tarif en vigueur. Dans tous les cas le nombre de personnes ne pourra dépasser 6 (un bébé ou un enfant compte pour une personne). **Si autorisé**, tout véhicule supplémentaire (auto ou moto) sera également facturé selon le tarif en vigueur. Véhicule **non autorisés** sera facturé selon le tarif en vigueur et le véhicule expulsé du camping.
- Les chiens/chats sont admis à raison de 2 €/ jour. Ils seront tenus en laisse et devront être accompagnés à l'extérieur du camping pour faire leurs besoins. En aucun cas ils ne devront demeurer seuls sur l'emplacement et ne devront incommoder le voisinage par leurs aboiements ou leurs salissures. En cas de non-respect, le camping pourra prononcer l'éviction de l'animal et de ses maîtres. Carnet de vaccinations à présenter à l'arrivée
- La piscine est ouverte à partir de fin Juin à Septembre, selon les conditions météorologiques.
- Les blocs sanitaires sont fermés pendant l'hiver. Quand les blocs sanitaires sont fermés → **TARIF PROMOTIONNEL:** forfait emplacement + 2 personnes + 5 amp électricité = 10,50 €/nuit. (inclusive de vidange eau usée et WC chimique et le remplissage d'eau potable).
- **ASSURANCE ANNULATION** : le Camping Poutie vous propose en option une assurance Annulation et Interruption de votre séjour payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Le tarif de l'assurance annulation est de 1€ par nuitée réservée. Conditions générales d'assurance disponibles sur notre site internet ou sur le site www.campez-couvert.com . Si vous décidez de ne pas souscrire l'assurance annulation, vous vous engagez à ne recevoir aucun remboursement si vous deviez annuler ou interrompre le séjour.
- **RECLAMATION** : Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les 7 jours de la prise de possession par lettre recommandée avec accusé de réception. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de la médiation proposé par le camping. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Il peut être joint via son site www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS, Centre de Médiation, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS.